



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

FSU 22

Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire des Côtes-d'Armor

n° 64 - novembre 2019

Déposé le 6 novembre 2019

A distribuer avant le 11 novembre 2019

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



Spécial congrès
départemental
de la FSU

Le 19 novembre 2019
au lycée Jean Moulin

Édito

Tentation identitaire

Les années passent mais les, mauvaises, idées restent tenaces. Quand un pouvoir en place n'a plus que le débat identitaire à se mettre sous la dent, pour faire diversion, c'est que la situation est plus grave qu'elle n'y paraît.

Inutile de rappeler, une fois de plus, la situation environnementale, la situation économique internationale, les inégalités sociales criantes, l'état des démocraties occidentales, la trahison américaine de ses alliés Kurdes... Il suffit de convoquer le « voile » pour relancer les polémiques et essayer de surfer sur les obsessions xénophobes en vue de gratter quelques voix au rassemblement national lors des prochaines élections municipales.

Quand Jean-Michel Blanquer dit que « le port du voile n'est pas souhaitable dans notre société », il est aux ordres d'un gouvernement qui, sciemment, se trompe de cible et fait en sorte de ne pas avoir à répondre de la situation désastreuse du système éducatif qu'il a lui-même provoquée.

Blanquer se « trompe » de cible car ce n'est pas tant au voile, signe d'allégeance à une religion, ni tant à celle qui le porte qu'il faut s'attaquer mais bien au retour des religions dans la sphère politique. Leurs tenants les plus rétrogrades instrumentalisent des dogmes pour les inscrire dans la sphère publique et obliger l'État à lâcher du lest sur la laïcité qu'ils exècrent. Blanquer le sait pertinemment.

Le gouvernement ne fait pas le bon calcul même s'il sait qu'il peut compter sur la folle machine médiatique pour faire le buzz. Les électeurs xénophobes ont été abusés une fois par Sarkozy mais ils préféreront l'original à la copie dans le cocon protecteur de l'isolement. C'est pour cela que ce jeu malsain est voué à l'échec.

Le rôle d'un gouvernement, et d'un Ministre d'État,

est de rappeler le droit, à visée universelle, et non d'exacerber les tentations xénophobes et les replis identitaires ou communautaristes. La laïcité n'est pas là pour imposer ou interdire un code vestimentaire, ni pour dicter comment bien vivre mais pour garantir à toutes et tous que ce qui relève de la sphère privée (religion, sexualité...) n'interférera ni avec la sphère publique et politique, ni avec les droits et libertés de chacun.e. Elle est la seule garantie d'un « bien vivre » ensemble.

Il est fondamental que la FSU continue ses combats contre toutes les discriminations pour le respect des droits universels et des libertés individuelles, et, en se méfiant comme de la peste des lubies « intersectionnelles » qui ne visent qu'à diviser et à catégoriser les citoyen.ne.s, pourtant trop peu nombreux.ses.x, engagé.e.s dans les luttes.

Il faut réaffirmer haut et fort qu'une citoyenneté émancipée par l'instruction et l'éducation est le seul modèle d'identité en République, que les identités connexes sont multiples, respectables et personnelles mais n'ont aucune vocation à l'universalité ce qui est, par essence, leur limite.

Enfin, comme les textes du congrès de la FSU le montrent bien, il y a plus urgent que de se préoccuper des problèmes d'identité qui ne permettent que de diviser les troupes, malheureusement trop souvent clairsemées, des citoyen.ne.s mobilisé.e.s contre les problèmes politiques, sociaux ou environnementaux.

Alors, oui, toutes et tous mobilisé.e.s :

Pour la liberté, l'égalité et la fraternité ! Pour l'intérêt général ! Pour la protection sociale !

Pour les Services publics et leurs agent.e.s !

Et pour les retraites !

Saint-Brieuc, le 5 novembre 2019

Olivier Debretagne

Secrétaire départemental

Édito
page 1

Résumés des thèmes
1, 2 et 3 du congrès
pages 2 et 3

Résumé du thème 4
Déroulement du
congrès et inscription
Résultats des
élections
départementales

FSU 22 - Bulletin trimestriel de la FSU des Côtes-d'Armor - 18 rue de Brest - 22 000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 61 60 85 - Adresse électronique : fsu22@fsu.fr - Directeur de la publication : Amédée PERROT
Imprimé par nos soins - prix annuel : 4 € - n° CPPAP 0424507838 - ISSN 1246 2837

THÈME N° 1 : Éducation, formation, recherche, culture : un Service public pour le progrès social

La FSU, une ambition pour l'éducation et la formation, la recherche et la culture

Au moment où les gouvernements tentent de réduire les moyens et le périmètre de la Fonction publique, où les financements du service public d'éducation sont bloqués, où la formation professionnelle est livrée aux mains des branches professionnelles, alors que toute ambition pour l'éducation et la formation des jeunes et des adultes semble être abandonnée, il revient à la FSU, de continuer d'exiger et de promouvoir une nouvelle ambition pour l'éducation et la formation de tous.

L'éducation n'est pas une marchandise ! L'éducation est le fer de lance de la lutte contre l'exclusion !

La FSU défend l'idée d'un Service public fort de l'éducation, de la formation et de la recherche, parce qu'elle sait l'importance de la dimension collective dans la construction du lien social.

Un état des lieux négatif :

Depuis près de 20 ans, les inégalités scolaires et le poids des déterminismes sociaux dans la réussite scolaire ont augmenté. Les inégalités sociales continuent à se creuser. L'origine sociale, géographique et le sexe continuent de peser sur l'accès aux diplômes. L'enseignement supérieur souffre toujours d'un sous-investissement qui ne permet pas la démocratisation de son accès à tous les jeunes.

Les politiques éducatives mises en place ces 10 dernières années ne font qu'accroître le nombre de jeunes sans formation ni emploi.

De 2017-2019, les réformes libérales impactent la formation et l'éducation : dès l'été 2017, le gouvernement supprime les emplois aidés, ce qui a de lourdes conséquences pour le fonctionnement de l'école. Blanquer renoue à son arrivée avec des pratiques autoritaires : il prescrit des méthodes pédagogiques, impose des évaluations nationales, multiplie les injonctions. Il annonce les réformes des lycées et du baccalauréat, source d'inégalités aggravées, ce qui suscite inquiétudes et mobilisations (notam-

ment dans l'enseignement agricole). Il met en place la loi ORE et remplace APB (Admission postbac) par Parcoursup ce qui empêche une part importante des jeunes de poursuivre leurs études dans la voie de leur choix. La FSU dénonce la sélection pour accéder à l'université. Le projet de loi « Pour l'école de la confiance », fait l'objet d'une vive contestation chez les enseignants.e.s car il organise l'école de la concurrence à tout niveau, entre élèves, entre professeurs et demain entre établissements. Un coup de frein brutal est mis à l'augmentation du budget de l'Éducation nationale avec une hausse de 800 millions d'euros contre 1,2 milliard en 2018 et 2,2 milliards en 2017. La rentrée 2019 voit 2650 suppressions de postes dans le second degré et 50 dans l'enseignement agricole.

Des contenus et des pratiques pour une culture commune :

Le congrès de Poitiers a défini la culture commune comme « un réseau de savoirs et de compétences qui doit permettre à l'ensemble d'une génération de quitter le système éducatif avec les clés de compréhension du monde qui l'entoure, les compétences et les savoirs en action nécessaires à sa participation citoyenne et à son émancipation, ainsi que les moyens de continuer à se former ». Les contenus des formations sont élaborés de plus en plus rapidement, déconnectés des structures d'enseignement ou de formation, des modalités de certification et élaborés sans les professionnels qui devront les mettre en œuvre. Le bilan des modifications de l'évaluation qui ont accompagné la mise en œuvre de la réforme du collège est très négatif, notamment en Troisième. La FSU défend une autre conception de l'évaluation : l'ensemble des disciplines participant à la formation des élèves doit être pris en compte au DNB, soit en contrôle continu, soit lors d'épreuves finales. La loi ORE et l'arrêté licence accentuent les ruptures d'égalité entre étudiant.e.s et entre établissements. Parcoursup est un puissant outil d'auto-censure, de dissuasion, de division entre les lycéen.ne.s initié.e.s et les autres et qui favorise le secteur privé. La FSU demande l'abrogation de la loi ORE, la révision

complète de l'arrêté licence.

L'obtention du bac doit valider un niveau de qualification, permettant l'insertion sociale et professionnelle et garantir la poursuite d'études supérieures.

Au-de là de ces constats, quelles pratiques éducatives, quelle formation initiale et continue des enseignants, quelles innovations, quels liens avec la recherche et l'université, quelles évaluations, quels partenariats avec les entreprises doit-on défendre ?

Quelles organisations pour combattre les inégalités ?

Les conditions et l'offre de formation ne sont pas réparties de façon égalitaire, selon les territoires, urbains ou ruraux, ou qui concentrent des populations socialement défavorisées. Des écoles, notamment rurales, ferment. Avec la réforme 2016, les collèges présentent des situations inéquitables. La réforme des lycées produit des disparités d'implantation des spécialités. Pour la voie professionnelle, la carte des formations, à la main des régions, est inégalement répartie.

La FSU demande le maintien d'un maillage des formations sur le territoire.

Quels collèges et lycées, quelle recherche et quel enseignement supérieur voulons nous pour combattre les inégalités ? Quelle places doivent avoir l'inclusion, l'éducation prioritaire, la culture, les langues régionales ? Comment obtenir des parcours scolaire cohérents et égaux ? Quels moyens pour le système public d'éducation pour faire face à sa complexité ?

Quels métiers pour la démocratisation ?

Enseignant.e.s, spécialisé.e.s ou non, CPE, Psy-EN, AESH, direction et encadrement doivent être des personnels titulaires formé.e.s. La FSU demande la mise en place de plans de recrutements pluriannuels avec sortie de la précarité, l'amélioration des conditions de travail et de la rémunération. Elle propose de rendre leur attractivité aux métiers en redonnant du pouvoir d'agir aux personnels.

Quelle place le terrain doit-il avoir dans la formation initiale des personnels ? Quels doivent être ses contenus ?

THÈME N° 2 : la Fonction publique, pour réaliser le Service public : une idée moderne

L'offensive néolibérale à l'œuvre, depuis plusieurs décennies, aboutit à la marchandisation du bien public et des Services publics par l'application de choix politiques et budgétaires austéritaires dans le monde, en Europe et en France. Dans ce contexte ont été imposées des réorganisations de services publics, d'externalisations de leurs missions voire de privatisations. Concomitamment, le gouvernement définit les orientations stratégiques des politiques publiques tout en se désengageant de leur développement. Ceci concourt à promouvoir une logique de service à minima à l'opposé de celle de services publics protecteurs, redistributifs et clé de voûte du modèle social français.

Depuis son arrivée au pouvoir, Macron a accéléré la transformation de la Fonction publique et des Services publics, avec la mise en application de sa politique, labellisée « Action Publique 2022 », et du dynamitage du statut général des fonctionnaires.

Pourtant, à rebours du discours ambiant, les mouvements sociaux ont rappelé les besoins de solidarité, de Services publics, d'élargissement de leur périmètre et de leurs missions, de création de nouveaux Services, en particulier liés à la transition écologique. Face à ces enjeux, et à l'inverse des politiques menées, la FSU revendique, pour remplir les missions d'Intérêt général, de renforcer le statut, de créer des

postes, de renforcer les budgets... Elle est déterminée à faire avancer ses revendications pour mettre en échec ces politiques.

Les services publics :

Macron persiste dans une orientation politique qui considère le Service public comme un coût et non un investissement. Même si l'action du gouvernement a été contrariée par le mouvement social des Gilets Jaunes et les mobilisations dans la Fonction publique, la réforme Action publique 2022 n'est pas abandonnée. Une logique d'affaiblissement des Services publics est en cours et le secteur marchand investit des pans entiers de services. Quels sont alors les enjeux ?

La territorialisation est-elle nuisible aux Services publics ? Pourquoi les préfets ont-ils autant de prérogatives avec les lois de territorialisation des politiques publiques ? Quelle est l'évolution de la demande de services publics ? Quid de l'externalisation déjà entamée dans de nombreux domaines ? Quels sont les enjeux de la dématérialisation ?

La FSU défend le rétablissement ou le renforcement d'un lien direct des services de l'État avec les ministères en charge des politiques publiques, à rebours de l'organisation en DDI. La mise en œuvre de ces politiques permet d'imposer des réformes structurelles visant à baisser fortement les dépenses publiques et d'accroître la mainmise des

préfets au profit des intérêts économiques locaux. Recul des missions, suppressions, mutualisations, externalisations, recours à des personnels de droit privé, traduisent la volonté du gouvernement de remettre en cause les Services publics. La FSU défend un aménagement cohérent du territoire répondant aux besoins fondamentaux de la population et l'accès partout à des Services publics de qualité.

Pour assurer un financement équitable et pérenne, la politique fiscale doit être juste, efficace, égalitaire et redistributive. Pour que l'ensemble des Services publics soient partout de qualité, accessibles et disponibles dans les mêmes conditions, des règles nationales de financement sont nécessaires.

Quels doivent être les champs du service public ?

Pour la FSU, ils doivent gagner en qualité et investir aujourd'hui d'autres champs. La FSU revendique la mise en place d'un service public national du maintien de l'autonomie. Des services publics nouveaux, impliquant une réflexion sur les « biens communs » et l'économie sociale et solidaire, pourraient être envisagés comme les services financiers et le crédit. Des pans entiers du Service public sont aujourd'hui à réinvestir, abandonnés au secteur concurrentiel : comme l'eau, l'énergie, les services publics locaux. Le mode de gestion en régie doit pouvoir être retrouvé et réinventé. Pour la FSU, toutes les tentatives de restrictions de leur liberté en tant que citoyen-ne-s doivent être combattues, comme celle de leur imposer une obligation de réserve, voire d'exemplarité, en dehors de leur service. Pour la FSU, la période de crise sociale actuelle appelle un approfondissement de la démocratie par l'élargissement des espaces de concertation et de délibération avec l'ensemble des personnels et des usager-e-s dans leur diversité.

La FSU est dans l'action pour défendre les services publics, notre bien commun.

Les personnels :

Recyclant toutes les stigmatisations à l'endroit des fonctionnaires, reprenant les orientations stratégiques de la RGPP relabellisées « action publique 2022 », le gouvernement assène l'attaque la plus violente au statut de fonctionnaire. Il commet un projet de loi menaçant l'équilibre indispensable entre droits et obligations, qui garantit que les fonctionnaires soient au service de l'intérêt général : fusion des

CT et CHSCT, remise en cause des compétences des CAP... La « cohérence » du projet de loi aboutit à précariser et individualiser les situations des personnels et à supprimer toute transparence et égalité de traitement dans la gestion des personnels favorisant le développement de l'autoritarisme.

Ni carcan ni privilège, le statut est l'ensemble des textes législatifs et réglementaires qui prévoient et organisent le lien entre le fonctionnaire et la Nation afin de répondre aux missions de service public sur l'ensemble du territoire. Le recrutement de personnels sous statut doit donc être réaffirmé comme un atout pour la Fonction publique du XXI^e siècle.

La FSU s'oppose au recours élargi au contrat. Elle combat le nouveau management public. Elle veut rendre la Fonction publique attractive. Elle combat l'augmentation de la charge de travail et un « new management » aliénant en faisant du travail des agents le cœur de ses préoccupations. Pour la FSU, la médecine de prévention doit être un service public à part entière, et non délégué par convention. Elle s'oppose à la fusion envisagée des comités médicaux et des commissions de réforme. À l'opposé des orientations de la loi de transformation de la Fonction publique, elle revendique le renforcement des CHSCT et de leurs prérogatives.

Quelles carrières pour les personnels ? La FSU s'oppose à l'orientation du gouvernement qui souhaite donner une place plus importante au « mérite » dans l'avancement. La FSU revendique un plan de formation dédié pour que tous les agent-e-s, et notamment les hiérarchies, intègrent l'égalité professionnelle dans l'exercice quotidien de leurs métiers et fonctions. La FSU demande que toutes les missions de service public, stables et pérennes, soient assurées par des fonctionnaires. Il est indispensable pour cela de créer les postes là où les besoins existent et des corps (FPE, FPH), ou des cadres d'emplois (FPT) statutaires quand ils n'existent pas. La FSU réaffirme son attachement au droit à la retraite dès 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % du dernier revenu d'activité pour une carrière complète avec une indexation des pensions sur les salaires. Elle revendique l'intégration dans la durée cotisée des années d'études et des périodes de formation, stages, services civiques et de chômage. Elle s'opposera à toute tentative d'abandon du code des pensions et à toute individualisation de la retraite...

THÈME N° 3 :

Transition écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique

L'affaissement de long terme de la croissance économique s'accompagne de politiques toujours plus agressives envers les biens publics : privatisations, accaparement des terres et extension de la marchandisation sont la norme. Les États se mettent ainsi au service des multinationales en favorisant cette accumulation du capital par dépossession d'acquis sociaux et de biens communs. Nos sociétés doivent faire de la satisfaction des besoins sociaux et environnementaux leur priorité, et l'extension des Services publics est une des réponses des plus efficaces et urgentes à mettre en œuvre.

Le syndicalisme de transformation sociale que porte la FSU s'inscrit pleinement dans ces recherches d'alternatives.

Transition écologique :

Changements climatiques et crise environnementale : une approche transversale est nécessaire. Il faudra passer d'une économie linéaire à une économie circulaire plus sobre énergétiquement, apportant des réponses transversales. Ces politiques doivent contenir le réchauffement à +1,5°C maximum, ce qui implique de laisser 80 % des ressources fossiles connues dans le sol. Les organisations syndicales ont la responsabilité de construire, au côté des mouvements citoyens, un mouvement pour la justice environnementale suffisamment puissant pour imposer les ruptures nécessaires et la justice sociale. Il en va de l'avenir de nos sociétés et de celui proposé à la jeunesse. Celle-ci se mobilise à travers le monde sur les questions environnementales et climatiques.

En quoi les Services publics sont-ils un atout pour lutter contre les dérèglements environnementaux et climatiques ?

Quelles sont nos alternatives sachant que La Justice sociale est une condition de la transition écologique ?

Quel modèle agricole, quels modes de transports, quels enjeux productifs et quel droit environnemental doivent nous imposer ?

La FSU s'engage sur les questions écologiques en terme de santé publique et d'inégalités, d'enjeux éducatifs, de recherche, d'innovations et de conditions de travail.

Des politiques publiques pour de véritables alternatives au néolibéralisme :

Il faut changer les règles en Europe pour la rendre sociale et écologique. Il faut sortir de la compétition et obtenir une fiscalité juste. Imposons des droits renforcés pour les peuples et des règles contraignantes pour les multinationales. La puissance publique doit être créatrice de richesses, de justice sociale et écologique. La définanciarisation de l'économie est une urgence et doit s'accompagner d'un développement de l'économie sociale et solidaire.

La protection sociale et le droit du travail sont les deux piliers de l'Etat social : comment les protéger ? Comment reconquérir le droit du travail, maintenir et développer la protection sociale pour tou.te.s, renforcer notre système de santé et l'actuel système des retraites ?

Pour les droits des peuples et les libertés publiques :

Nous devons défendre tous les Droits Humains Fondamentaux par la promotion de l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations et les violences, notamment contre toutes les formes de racisme. La FSU s'engage dans la lutte syndicale

contre l'extrême droite.

Nous devons favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap notamment, défendre le travail social, nous préoccuper des droits LGBTI, des jeunes, mineurs ou jeunes majeurs, notamment en matière de justice, de prise en charge et d'accueil. La politique européenne de traitement des migrants et des migrations est à revoir entièrement.

La FSU défend les libertés publiques et exige le respect des droits démocratiques. La FSU doit engager une réflexion de fond sur la démocratisation des institutions. Les libertés d'expression et de manifestations sont des libertés fondamentales. Si des limites légales (face au racisme, à l'apologie du terrorisme...) sont nécessaires, elles doivent permettre le libre exercice de la critique. La FSU réaffirme sa totale opposition à la loi dite « anti casseurs » qui, après l'intégration des mesures de l'état d'urgence dans le droit commun, vise à entraver, une nouvelle fois, la liberté de manifester.

La FSU s'indigne et dénonce la répression du mouvement social et les violences policières. Elle dénonce la réforme de la justice en cours et défend une justice de qualité, accessible, égale pour toutes et tous, protectrice des libertés et émancipatrice.

La FSU se bat pour les droits des peuples, pour une éducation à la paix, pour une reconnaissance des droits des palestiniens, des kurdes, des algériens des soudanais... En bref, elle condamne tous les agissements contraires aux droits des peuples à maîtriser leur destin.

THÈME N° 4 : POUR une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien

Le syndicalisme :

Le contexte est marqué par des crises à facettes multiples qui s'amplifient faute de réponses adaptées. La crise écologique résonne avec davantage d'acuité tandis que la crise économique et sociale, amplifiée en 2007, perdure, que la « crise du politique » provoquant toujours plus de perte de repères et de sens est toujours d'actualité et qu'une crise démocratique se fait jour. Si localement les luttes restent vives dans les territoires, les établissements publics et les entreprises privées, le syndicalisme français connaît globalement une période difficile. Les clivages ou divergences sur les stratégies, voire sur les revendications, comme les difficultés à construire des alternatives qui soient crédibles à large échelle impactent fortement le syndicalisme en France.

La CFDT voudrait être une interlocutrice privilégiée du pouvoir, essaye de construire un pôle sur une orientation syndicale d'accompagnement des « réformes » sans remettre en cause leur caractère libéral et sans construire de mobilisations. La CGT reste combative et incontournable par ses capacités de mobilisation. FO a connu également des difficultés internes graves et poursuit encore trop souvent sa stratégie syndicale solitaire. Solidaires éprouve des difficultés à se développer et enregistre même quelques reculs sur ses bastions historiques. L'UNSA poursuit sa progression en agréant notamment des syndicats « autonomes ». Les autres organisations peinent à progresser ou continuent leur déclin (CFTC).

La FSU doit se fixer trois priorités, nulle-

ment contradictoires :

- renforcer sa visibilité, son efficacité, son fonctionnement interne ;
- contribuer à l'unité dans les luttes qui reste un facteur de mobilisations importantes
- travailler à la recherche d'unité dans l'objectif d'avancer vers l'unification syndicale.

La FSU doit penser ses revendications et ses formes d'actions au plus près des personnels, porter ses propositions alternatives dans une optique de transformation sociale, développer l'unité syndicale, le dialogue social et la négociation mais cela nécessite une FSU plus forte, capable de réaffirmer ses mandats et de les imposer au pouvoir en place.

La FSU :

Il faut organiser la FSU pour atteindre ces objectifs. Le syndicalisme que porte la FSU nécessite une proximité avec les agent.e.s. Être engagé.e.s au quotidien sur le terrain reste une priorité dans notre investissement syndical. L'intervention de la FSU dans les régions et les départements est essentielle pour développer l'activité syndicale dans les Services publics au plus près des personnels. Cela nécessite un investissement fédéral local de l'ensemble des composantes de la fédération. L'activité fédérale souffre du manque d'investissement militant. Elle doit être repensée pour tenir compte de cette réalité, tout en maintenant la volonté de donner du sens à la FSU auprès des agent.e.s et des syndiqué.e.s. A la suite de la Loi travail, les ordonnances Macron ont imposé pour les entreprises la fusion de l'ensemble des instances représentatives du personnel (délégué.e.s du personnel, comité d'entreprise et CHSCT) en un comité social et économique (CSE). Selon la même logique idéo-

logique de restriction des droits des représentant-es des personnels, « CAP 2022 » et son projet de transformation de la Fonction publique entend appliquer le même type de fusion aux CT de la Fonction Publique, fusionnés avec les CHSCT. La FSU agit dans toutes les instances (CT, CAP, CHSCT, CCP, CEREFOP, CESE [R]...), la réduction de ces instances est inadmissible.

L'activité internationale de la FSU :

La FSU doit développer l'activité syndicale internationale. Elle fera le bilan de l'échec des demandes d'adhésion à la CES, à la CSI, comme à l'Internationale des Services Publics.

Peut-on envisager l'examen d'une demande d'adhésion à la FSESP (Fédération Syndicale Européenne des Services Publics) ?

Au niveau européen, l'Altersummit a permis la rencontre de syndicats (certains sont affiliés à la CES) et d'organisations, sur les thèmes de la riposte aux politiques d'austérité, des droits sociaux et de la justice climatique. La FSU continuera à poursuivre son implication sur des thématiques ciblées telles que la lutte contre la marchandisation et la privatisation de l'éducation (avec l'Internationale de l'Éducation), le renforcement des capacités des syndicats, le respect des droits humains et syndicaux, la santé au travail et les questions relatives au dialogue social.



LA RETRAITE À POINTS ON VA S'EN OCCUPER JUSQU'AU DERNIER POINT.

Déroulement du Congrès départemental

au Lycée Jean Moulin (3 rue Vau Gicquel,
22000 Saint-Brieuc)

- 9h : accueil des délégué.e.s
- 9h30 : rapport financier. Vote
- 9h45 : rapport d'activité. Débat puis vote
- 10h15 : travail en ateliers. Thème 1 - Thèmes 2 et 3
- 11h45 : repas au Lycée
- 13h30 : poursuite du travail en ateliers
- 14h30 : assemblée plénière, rapport des deux ateliers, vote sur chaque texte amendé des thèmes 1, 2 et 3
- 15h30 : débat thème 4 (Quelle FSU pour quel syndicalisme ?) Vote sur le texte du thème 4
- 16h30 : vote pour la délégation au Congrès national
- 17h : fin des travaux

S'inscrire pour le Congrès (dès réception du bulletin SVP)

Je participerai au congrès départemental.

Nom Prénom :

Syndicat :

Je mangerai au lycée Jean moulin le midi.

Oui Non

Je souhaite que l'on me fasse parvenir une convocation.

Oui Non

(Dans ce cas, notez **votre adresse postale** ou **électronique** et votre numéro de téléphone.)

A renvoyer à fsu22@fsu.fr ou à la FSU
22, 18 rue de Brest, 22000 Saint-Brieuc

Résultats du vote départemental

Élection du CDFD - Nombre d'inscrits : 1359 - Nombre de votants : 228 soit un taux de participation de 16,78 %

Exprimés : 227 soit 99,6 % - Nuls ou blancs : 1

Liste d'union présentée par Unité et Action & sans tendance et École Émancipée.

Nombre de voix : 227 soit 100 %

Nombre de sièges obtenus : 21